

LE BILAN FRANCE FINTECH 2022 : LA FINTECH FRANÇAISE MAINTIENT LE CAP



Paris, le 30 décembre 2022,

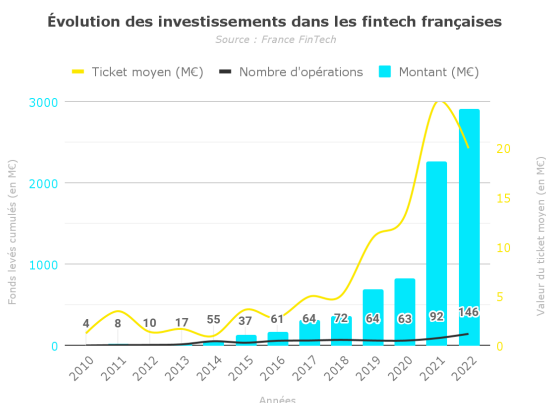
France FinTech, l'association professionnelle des fintech, assurtech et regtech françaises, publie le bilan annuel de son écosystème. L'année 2022 s'inscrit dans le mouvement de développement très soutenu que connaissent les fintech françaises depuis plusieurs années.

Comptant moins de 100 fintech en 2015, la France en répertorie près de dix fois plus aujourd'hui¹. Celles-ci couvrent tous les compartiments de la finance innovante : services bancaires et d'assurance, gestion d'actifs, paiements, crypto-actifs, regtech, services aux entreprises, etc.

Nos acteurs, quoi qu'en soit encore jeunes, ont déjà créé près de 40 000 emplois et ont significativement amorcé leur internationalisation (une fintech sur quatre est déjà présente à l'international). Ils ont fortement développé leurs ventes (un tiers réalise plus d'un million de chiffre d'affaires) et leur rentabilité (27% se déclarent déjà rentables), alors même qu'une proportion élevée se situe toujours dans une phase d'amorçage.

¹ [Panorama des fintech françaises 2022](#) - France FinTech

La France dispose dans ce domaine de nombreux champions d'envergure européenne voire mondiale. Elle se classe première de l'Union européenne², en termes tant de montants levés, que de nombre de licornes (10 dont 4 nouvelles en 2022 : Qonto, Payfit, Spendesk et Younited - notre premier centaure³). En première position du Next40 et à la seconde place du FT120, la fintech se situe à la pointe de la tech française.

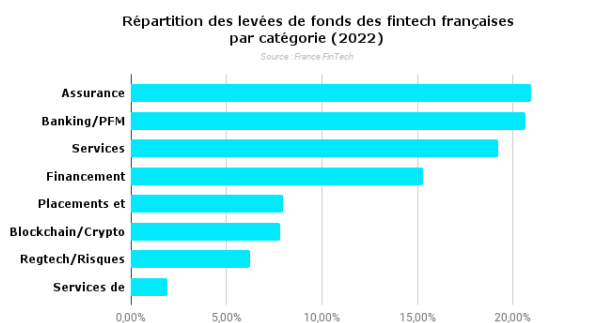


Nos entrepreneurs ont levé, cette année encore, un montant record de fonds propres : 2,9 milliards d'euros pour 146 transactions (soit un ticket moyen de 20 millions d'euros).

Ce montant, qui ne prend pas en compte la dette, représente près de 30% de plus que celui de 2021⁴.

Le développement a concerné l'ensemble des verticales avec un accent particulier sur certaines d'entre elles :

- ★ Les compartiments les plus dynamiques cette année ont été :
 - l'assurtech ;
 - les services bancaires ;
 - les services opérationnels ;
 - les activités de financement.



- ★ Une croissance marquée de solutions innovantes concernant :
 - les critères ESG (mesure empreinte carbone, solutions d'investissement responsable, etc.) ;
 - la cybersécurité, qui répond à la montée des risques, notamment chez les TPE-PME ;
 - l'immobilier/proptech (investissement, gestion locative, garantie de loyers impayés, crédits immobiliers, etc.) ;
 - l'épargne "nouvelle génération" (offres orientées "impact", crypto-actifs, ou accessibles à partir de montants réduits) ;

² "Titan of Tech 2022" - GP Bullhond | "BlackFin Tech Weekly" - BlackFin | Bilan annuel des levées fonds 2022 - France FinTech.

³ Centaure : scale-up dégagant plus de 100 M€ de revenus.

⁴ [Bilan annuel des levées de fonds 2021](#) - France FinTech.

- la finance embarquée dite "*embedded finance*" (services et financements associés notamment au e-commerce, commerce de proximité, BNPL - *Buy Now, Pay Later* -, offres packagées).

L'année 2022 voit également nos grands acteurs devenir de plus en plus hybrides en matière de déploiement, avec un développement concomitant des offres B2C et B2B.

Deux verticales ont fait face à des circonstances difficiles :

- Le compartiment Web3-crypto-finance décentralisée a traversé une année contrastée. Avec 6 des 10 premières opérations en Europe réalisées en France, notre pays s'affirme comme la place de référence du continent. Le secteur mondial de la crypto connaît une fin d'année très agitée à la suite de la faillite de la plateforme FTX, avec des pertes enregistrées chez certains participants et de fortes corrections de valorisation. Notre écosystème, très centré sur des solutions de sécurisation et d'exécution, devrait cependant se montrer résilient.
- Les activités liées au paiement fractionné (BNPL) ont également connu des turbulences liées, d'une part à la remontée des taux et, d'autre part, à la directive européenne relative au crédit à la consommation. Celles-ci se sont traduites notamment par une forte correction des valorisations des leaders européens.

Une année record donc, avec toutefois, les premières conséquences d'une montée des incertitudes macro économiques et géopolitiques. Celles-ci conduisent à distinguer deux périodes : le premier semestre, en plein prolongement des années 2020-2021 et le second affecté par la crise économique globale.

- ★ Le premier semestre a enregistré une forte croissance du secteur, comme l'illustrent les levées de fonds : 2,2 Mds d'€⁵ ;
- ★ Le montant total levé au second semestre est nettement moindre : 715 M€ en 62 opérations. Leur analyse appelle quelques remarques :
 - Celles-ci ont concerné principalement les transactions moyennes ou petites (seulement 4 opérations supérieures à 50 M€ et une seule supérieure à 100 M€) et la phase d'amorçage. À ce sujet, nos entrepreneurs bénéficient du développement de l'offre : plusieurs fonds ayant récemment accru leurs solutions de financement d'amorçage (Alven, BlackFin, Iris, Partech, Resonance, etc.) ;

⁵ [Bilan semestriel des levées de fonds des fintech françaises](#) (France FinTech et Bpifrance)

Par ailleurs, le nombre de transactions impliquant des Business Angels a doublé en 2022, de nombreux entrepreneurs de la tech ayant réinvesti leurs fonds ;

- Les principales transactions ont été cette année majoritairement réalisées auprès des investisseurs déjà présents au capital des start-up. Les fonds de capital risque (VC) semblent se concentrer sur leur portefeuille, en attendant de tirer parti des nouvelles opportunités qu'offrent le bon niveau d'activité et la baisse des valorisations ;
- Les grands investisseurs internationaux, notamment américains, n'ont pour la plupart, pas réalisé d'opérations majeures auprès des fintech françaises au second semestre.

Globalement, les fonds se montrent plus exigeants en matière d'analyse des plans d'affaires (BP), du niveau des charges et des valorisations. Les valorisations des acteurs de la tech ont connu des corrections qui ont pu atteindre des proportions spectaculaires pour certaines entreprises (baisse des valorisations globales des start-up européennes de la tech passant de 3 100 Mds\$ en 2021 à 2 700 Mds\$ en 2022⁶). Les fintech françaises ne sont bien entendu pas épargnées par cette tendance, mais il semble que l'amplitude du mouvement est moindre dans notre écosystème. Il est vrai que l'absence, jusqu'à présent, de très grosses valorisations (décacornes et au-delà) et la bonne tenue des BP, ont plutôt préservé nos acteurs.

La dégradation de l'environnement économique et, plus encore, l'incertitude quant à la période à venir, ont conduit les entrepreneurs à adapter leurs dispositifs. Ils ont notamment cherché à :

- allonger la durée de couverture de leur besoin en fonds propres avec des tirages allant souvent jusqu'à 12-18-24 mois ;
- réduire leur dépenses avec des efforts portant sur les frais de fonctionnement (loyers, consommables, etc.) ;
- reporter certains investissements (implantations étrangères notamment), développements (offres de produits et services) et certains recrutements (dans quelques cas procéder à des réductions d'effectif) ;
- rationaliser quelques activités difficiles à monétiser dans ce contexte.

Certes prudents, les entrepreneurs demeurent plutôt optimistes (62% d'entre eux se déclarent comme tel⁷) et maintiennent les objectifs principaux de développement notamment pour consolider l'existant.

Les tensions évoquées ont accéléré la sélection des meilleurs modèles. Une quinzaine de défaillances, proportion en ligne avec les exercices précédents, a été enregistrée.

⁶ Rapport annuel Atomico 2022.

⁷ [Moral des entrepreneurs de la fintech : un optimisme raisonné](#) - ViaVoice pour France FinTech.

Le marché donne une prime aux meilleurs ("*flight to quality*") et certains compartiment se consolident. Une vingtaine de transactions d'acquisition, y compris des rachats de concurrents étrangers (Qonto, +Simple, etc.) sont intervenues cette année. Il est possible que l'on assiste dans les trimestres à venir à d'autres introductions en bourse (IPO)⁸ des leaders français du secteur, qui disposent désormais de la taille critique et de la croissance nécessaire.

Faisant face à un contexte économique incertain, l'écosystème des fintech françaises s'adapte afin de poursuivre le développement soutenu qu'il a su conduire depuis une dizaine d'années. Il veille notamment à se concentrer sur la monétisation des offres et la rentabilité des modèles.

Nos entrepreneurs sont en bonne position pour tirer parti des tendances de fond de la finance innovante : ils mettent résolument le cap sur 2023 !

Certaines tendances identifiées cette année devraient se confirmer dans les mois à venir et notamment :

- ★ Un rôle accru de la technologie : l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique - AA - (expérience utilisateur, analyse des risques) ainsi que la blockchain (paiements et transferts, création de jetons, financement des entreprises, etc.) ;
- ★ Les solutions innovantes des fintech apportent leur contribution à la sécurisation des opérations : cybersécurité, analyse algorithmique, conformité, etc. ;
- ★ Les offres aux entreprises et aux investisseurs : gestion des flux, financement, gestion de la liquidité-comptabilité et les services en ressources humaines (avantages sociaux notamment). Les fintech séduisent de plus en plus les grandes entreprises et commencent à remporter de grands appels d'offre ;
- ★ Une nouvelle accélération de l'innovation dans les services d'assurance : risques climatiques, risques cyber, objets connectés et assurances embarquées ;
- ★ La plateformes des modèles avec l'élargissement des services (super app) et la construction de parcours complets ;
- ★ Et pour finir l'internationalisation des modèles.

Pour Alain Clot, Président de France FinTech :

"2022 aura été une année singulière pour l'écosystème de la fintech française, marquée à la fois par une croissance soutenue de nos fintech, des levées record, un formidable enrichissement de l'offre de services aux clients particuliers et entreprises. Mais aussi par la montée des incertitudes liées à l'environnement macroéconomique global. Nos entrepreneurs ont su s'adapter à ce climat particulier et sont en bonne position pour poursuivre leur expansion. Ils sont en train de donner à la France un secteur d'excellence".

⁸ [Franchir une étape grâce à l'IPO](#) - France FinTech x Euronext.

Conscient des responsabilités que lui confère sa position de fer de lance de la tech française, la fintech s'attache à contribuer à des thèmes qui lui sont chers, tels que la responsabilité sociale et environnementale et de la transition juste, notamment au travers du financement de l'économie locale, la création d'emplois qualifiés, la diversité, l'inclusion financière, l'éducation financière et la souveraineté nationale.

À propos :

Créée en 2015 à l'initiative des entrepreneurs, l'association [France FinTech](#) fédère les sociétés utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques, innovants et disruptifs, visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers et représentant les principales composantes de la filière. L'association s'est donnée pour mission de promouvoir l'excellence du secteur en France et à l'étranger et de représenter les fintech françaises auprès des pouvoirs publics, du régulateur et de l'écosystème. Elle est présidée par Alain Clot et Kristen Charvin en est sa Déléguée générale. Son comité directeur rassemble les fondateurs et dirigeants d'Anaxago, Epsor, Jenji (Silae), Kriptown, Lydia, +Simple, October, Younited. Au-delà de ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence de l'écosystème, [Fintech R:Evolution](#).

France FinTech est membre du Forum Fintech AMF-ACPR et membre fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association).

Nous rejoindre en tant que [membre](#) ou [partenaire](#).

Contacts :

presse@francefintech.org

[Alain Clot](#)
Président

[Kristen Charvin](#)
Déléguée générale

Communiqué de presse | Bilan 2022 : la fintech française maintient le cap

France FinTech
94 rue de la Victoire, 75009 Paris

bonjour@francefintech.org
www.francefintech.org

Association Loi 1901
RNA W751230664
N° SIRET : 813 653 789 00020